

# Traités transatlantiques de libre échange

Entre

Le Canada et l'Union européenne (UE)

Et ensuite entre

L'Union européenne et les Etats-Unis

**RADIO COURTOISIE**

**Emission du 10 décembre 2013**

## Sommaire

<b>1. Introduction</b>	<b>2</b>
<b>2. Accord sans démocratie</b>	<b>2</b>
2.1. Dénis de démocratie	2
2.2. Rappel	3
2.3. Analyse des accords	3
2.4. Les négociateurs	3
2.5. Droits de douane	4
2.6. Concurrence libre et non faussée	4
<b>3. Organisation supranationale</b>	<b>5</b>
3.1. Les décideurs	5
3.2. les rôles des différents acteurs	6
3.2.1. Le tribunal	6
3.2.2. Les multinationales	6
3.3. Comment gagner la bataille	7
<b>4. Actions à réaliser</b>	<b>8</b>
4.1. L'OMC	8
<b>5. Conclusion</b>	<b>9</b>

## 1. Introduction

Vous avez pu entendre murmurer que des accords Transatlantiques s'étaient déroulés pour les uns, et se négociaient toujours pour d'autres.

Nul n'a par contre n'a été prévenu de l'enjeu des traités négociés. Nul ne sait donc ce qui a été décidé, aucun document officiel n'est paru en France et certainement nulle part, dans les Etats membres de l'UE.

Pourtant, ces accords de libre échange engageant la France, ont été signés entre le Canada et un commissaire européen, le 18 Octobre dernier (2013).

Le Forum Pour la France a réussi à découvrir, au Canada, un document, qui narre par le menu; l'écrasante victoire de ce pays, contre les 28 Etats membres de l'Union européenne.

Nous y découvrons, que ces accords économiques et commerciaux sont globaux. Qu'ils arrachent ce qui nous reste de souveraineté nationale et qu'ils ouvriront, n'en doutons pas, la porte de l'UE aux Etats-Unis, qui obtiendront, pour le moins, les mêmes avantages.

## 2. Accord sans démocratie

### 2.1. Dénis de démocratie

Soulignons deux dénis :

1. le 1er, contre la **Démocratie** ce qui est fait sans les peuples est fait contre eux.
2. Le second contre **Les souverainetés nationales** : car elles ont été éliminées **avant** la négociation.

Responsables : les Traités européens donnant autorité au seul Commissaire, de l'UE, pour représenter les Etats membres et négocier en leurs noms, avec un Etat ou groupe d'Etats, non membre de l'UE, ainsi qu'avec une institution internationale.

Un homme seul décide donc, et signe, engageant 500 millions de citoyens de 28, et bientôt 30 Etats, normalement souverains.

Certains dirigeants de ces Etats néo libéraux, partisans inconditionnels du libre échange, du grand marché, de la concurrence libre et non faussée, ont bien analysé la situation. Aussi, au lieu de chercher les Commissions prestigieuses, ils ont préféré les commissions en charge des domaines économiques, avec lesquelles se traitent les affaires.

## 2.2. Rappel

Rappelons que la Commission européenne, dont le Président actuel est M; Barroso, comprend un commissaire par Etat membre; leur mandat est de 5 ans. Rappelons que la commission représente l'UE sur la scène internationale où elle négocie des accords pour ses Etats membres.

Disons le tout net, laisser une autorité supra nationale négocier à la place de la France est une atteinte insupportable à sa souveraineté nationale.

Qui sait que cette UE, représente la France et tous les Etats membres, lors des négociations avec l'OMC par exemple.

## 2.3. Analyse des accords

Alors ces accords, Canada d'un coté, UE de l'autre. Qu'est que cela donne?

*Un PIB canadien de 1 110 milliards d'euros, contre UE 13 000 milliards*

*Un Etat seul, le Canada représentant 35 millions de personnes, contre 28 Etats différents qui représentent 500 millions de personnes*

*Un euro, contre un dollar Canadien qui s'échange contre 0,70 euro soit 30% de moins que l'euro, sans compensation.*

Il faut savoir que le Canada est exportateur, dans l'aérospatiale, l'aéronautique, la voiture, les produits agricoles, tous domaines dans lesquels nous voudrions exporter plus. Sauf que déjà le dollar, de Washington, sous évalué par rapport à l'euro nous handicape fortement. Qu'en sera t-il alors avec le dollar canadien?

## 2.4. Les négociateurs

Alors ces négociateurs non désignés par le peuple? Rappelons : Robert Burin, secrétaire d'Etat au Trésor, qui a supprimé le « *Glass Steagall Act de 1933* » Cette loi aurait aussi interdit la fusion entre une banque et un assureur. Aussitôt cette loi supprimée, le Secrétaire d'Etat a démissionné pour aller rejoindre une banque qui a pu fusionner grâce à ce M. Burin.

Qui ne connaît pas le nom de ces commissaires européens qui bénéficient dès leur départ de Bruxelles, de très jolies places dans les groupes qu'ils ont « chouchoutés ».

Dans le projet de budget actuellement présenté au Parlement français, son article 60, dissout la responsabilité de ceux qui ont créé les crédits structurés, vendus aux collectivités locales par Dexia. Ces contrats étaient pourtant de véritables escroqueries. Restons en là !

## 2.5. Droits de douane

Désormais, les droits de douane entre Canada et UE seront abaissés à 3%, et ainsi nous ne posséderons plus aucune ligne de défense. Pour l'ouverture des marchés publics.

C'est du n'importe quoi, Du coté de l'UE, ils représentent environ 50% des PIB, *c'est-à-dire 6 500 milliards d'euros*, du coté *Canadien 10% du PIB c'est à dire 110 milliards d'euros*.

Qui ne voit pas le ridicule de la chose?

Déjà qu'auparavant, le Canada était très agressif lors des appels d'offres lancés par la France.

*Rappelons le marché remporté par Bombardier pour le remplacement des wagons de chemin de fer de la région Ile de France*

## 2.6. Concurrence libre et non faussée

Des accords signés, avec comme base la concurrence libre et non faussée: regardons juste le coût de la main d'œuvre :

- UE moyenne 27,2 euros de l'heure,
- France 34,2 euros,
- Canada 14,3euros, 2,4 fois moins élevé que chez nous.

*Bravo le négociateur Canadien*

Ces accords appelés AECG sont des **accords globaux** qui couvrent pratiquement tous les secteurs et aspects du commerce. Avec une seule série d'exigences pour les produits fabriqués dans les deux pays, qui provient d'une norme fournie par l'OMC; Norme bien évidemment d'origine anglo saxonne, de droit anglo saxon, *La France abandonne là son histoire, pour adopter celle des autres*.

*Autres dommages collatéraux :*

1. alors que l'OMC accorde à la France la possibilité de subventionner certaines exportations de produits agricoles, ce traité avec le Canada l'interdit.
2. Demain la France achètera, parce qu'elles valent moins chères, les productions agricoles canadiennes.

Le Canada s'est réservé le droit d'examiner certains investissements qui viendraient des Etats membres de l'UE, en maintenant sa loi protectrice.

Et nous? Comme d'habitude depuis l'UE, rien ne nous protège plus.

Au Canada les services représentent 70% du PIB et les Canadiens excellent dans les domaines du Conseils, des Audits, Architecture, Gestion de l'information, protection et surveillance de l'environnement.

*La Qualité et en plus une monnaie sous évaluée, main d'œuvre moins chère, comment pénétrer leurs marchés, et comment préserver ceux des 28 Etats membres de l'UE?*

### 3. Organisation supranationale

#### 3.1. Les décideurs

Marchés de dupes, voilà ce qu'il en coûte de laisser une organisation supranationale traiter en nos lieux et place

*Ces accords sont à ratifier, alors il est urgent d'agir oui mais, auprès de qui ?*

*Ce sont les ministres des Etats membres réunis en Conseil qui diront oui et à la majorité qualifiée, puis ensuite, l'Assemblée de Strasbourg sise à Bruxelles – Les Parlements nationaux, n'ont rien à voir dans cette affaire, qui pourtant nous engagent tous*

Restent *les Accords de Libre échange entre les Etats-Unis et l'UE qui présentent une toute autre gravité*. En cours de négociation, ils aboutiront certainement fin 2015, 2016 malgré les gesticulations de Monsieur Barroso qui voudraient les faire signer au pas de charge, avant les prochaines élections européennes.

De quoi s'agit-il? De la volonté d'imposer aux peuples, une zone de libre échange pro américaine.

C'est le retour de cette vieille lune, proposée hier par Jean Monnet et que les néo libéraux voudraient enfin voir appliquer. Déjà certains avaient voulu repasser cette soupe froide avec l'AMI : l'accord multinational sur les investissements, qui voulaient **que les multinationales puissent agir contre les Etats** afin de contester leurs décisions, lorsque ces dernières étaient contraires à leurs intérêts.

Or les nouvelles négociations portent à nouveau la volonté d'une domination des entreprises multinationales sur les Etats. C'est le mondialisme qui déroule inexorablement son tapis. Rappelons la déclaration du Président de la « *Chase Mahattan Bank* » en 1953 :

*« La supranationalité d'une élite intellectuelle et des banquiers internationaux, est certainement préférable aux décisions nationales qui se pratiquent depuis un siècle ».*

Nous y sommes : ajoutons les patrons des multinationales et la messe de la religion ultra libérale est dite :

- L'Union européenne devient l'agent électoral des multinationales en *s'engageant à leur permettre de recourir à des arbitrages supranationaux contre les Etats* –
- Ce qui veut dire en clair : *que ce projet négocié en catimini, et ardemment soutenu par les multinationales, leur permettra d'attaquer en justice, tout Etat qui ne se pliera pas aux norme mondialistes.*

### 3.2. Les rôles des différents acteurs

#### 3.2.1. Le tribunal

Ce Tribunal ne pourra juger que sur l'application des accords de libre échange transatlantiques : ont-ils été respectés où pas? Rien d'autre.

**Si ces accords, étaient signés et ratifiés, ils effaceraient donc, nos lois nationales et détruiraient nos tribunaux nationaux.**

Prenons un ex; Un Premier ministre français, désireux de donner un coup de pouce au salaire minimum verrait sa décision attaquée devant un tribunal d'arbitrage, pour mise en danger des intérêts de l'entreprise. Parce que l'argent dépensé pour payer les ouvriers, empêcherait la progression des bénéfices de l'entreprise, donc les dividendes des actionnaires.

Se pose alors la question qui jugera ces différents?

Pas difficile à prévoir un Tribunal international, peut-être à l'OMC, certainement pas les tribunaux nationaux, et puis même : aucun Etat membre ne pourrait y contrôler les procédures. Pas plus que les tribunaux de l'UE.

Vous savez, cet arbitrage est le moyen créer par la finance mondiale pour exercer une pression sur les Etats. Comment lutter contre une puissance monétaire capable de déposer 4000 milliards de dollars chaque jour sur les marchés? C'est presque le double du PIB annuel de la France

L'accord prévoit que les législations en vigueur des deux cotés de l'Atlantique se plieront aux normes du libre échange établies par les multinationales. Seulement l'Amérique d'Obama est déjà sous la coupe des multinationales dont les privilèges prennent force de loi. Les Gouvernants américains, ainsi que Chambres et le Congrès sont devenus les subordonnés de ces multinationales; Obama, si nous en croyons Michel Quatre Point, a passé un marché avec elles.

***Vous redevenez de plus en plus américains, vous payez plus d'impôts ici en Amérique, vous y créez plus de valeur ajoutée et en contre partie je libéraliserai les normes à travers les accords transatlantiques ; Voilà le marché, les naïfs, pour ne pas dire les cocus, comptons nous.***

#### 3.2.2. Les multinationales

De plus, les multinationales pèsent de tout leur poids lors des négociations.

Par exemple, sur 135 réunions qui se sont déjà déroulées pour faire aboutir ces accords, les multinationales ont été très présentes lors de 118 d'entre elles, alors que ces réunions étaient inconnues des peuples.

Autre ex : une multinationale « américaine » Yum, 2200 restaurants dans l'UE (art du New York Time) vient de peser sur les négociateurs américains.

À propos de 20 réglementations différentes au niveau européen ; ***il va falloir libéraliser les normes sur la nourriture, de façon à ce que l'entreprise crée des emplois aux Etats-Unis et gagne plus d'argent. Voilà le travail***

**Ces accords sont bien faits pour les multinationales et pilotés par les multinationales.**

Alors la France? Elle possède aussi ses multinationales, oui mais, elles sont de moins en moins françaises alors que les multinationales américaines redeviennent de plus en plus américaines, pas besoin d'être grand Clerc pour prévoir qui va sortir vainqueur de ces négociations.

Alors se pose la question : Que veulent les américains?

Facile, ils convoitent en ce qui concerne la France, les derniers secteurs que nous détenons encore :

- Industrie culturelle –
- Agro alimentaire – Pharmacie – Santé,
- Ce qui nous reste dans le domaine de la défense.

L'agro alimentaire, elle nous est déjà disputée par l'Allemagne qui nous vend depuis peu ses productions, le reste sera l'objet d'une lutte serrée entre les multinationales des Etats-Unis et celles du Canada

Pour la défense deux ennemis :

1. Allemagne qui attaque nos positions chez EADS,
2. l'Amérique qui veut reconquérir des places de marchés

Restons sur le « culturel » et l'exception français dont on nous rebat les oreilles, en affirmant qu'elle a été préservée.

Non, l'expression ; « exception culturelle » a été effacée du projet et l'on parle désormais de « diversité culturelle ». Or cette diversité culturelle ne défend pas les biens culturels. Nous retrouvons les mêmes maux que pour les Brevets, là où nous avons perdu la partie

### **3.3. Comment gagner la bataille**

Pour gagner, il faut posséder des atouts, or nous sommes confrontés à deux problèmes, pour l'instant insurmontables :

1. ***Les Américains maîtrisent la monnaie mondiale***, alors que nous ne maîtrisons plus la nôtre, puisqu'elle a disparu dans le magma euro. Ainsi, notre économie se trouve écrasée par un euro surévalué
2. Nous sommes confrontés à des ***pays qui produisent à bas coûts salariaux*** et qui ne jouent jamais le jeu.

Alors comment peut-on signer des accords sur un Libre échange qui ne peut s'effectuer dans des conditions de libre concurrence?

Comment peut-on défendre nos intérêts lorsque les normes imposées sont soit américaines, soit allemandes, ce qui est souvent la même chose.

Les négociateurs français se promènent de réunions en réunions sans dossiers vraiment préparés, sans volonté de gagner. Ils sont heureux de monter sur des tribunes et de s'y faire photographier par la journaliste de service. Quant aux intérêts de la France, ils ne les soupçonnent même pas.

Alors, Monsieur Barroso nous affirme que nous allons équilibrer les échanges entre l'UE et les Etats-Unis. Mais il faut l'enfermer, les échanges de l'UE avec les Etats-Unis présentent un déficit américain de 118 milliards de dollars.

Que veut Barroso? Que les Etats membres de l'UE perde 118 milliards de production?

## 4. Actions à réaliser

Que faire? *L'UE est une association d'avenir qui le restera longtemps au moins autant qu'elle existera.* (Merci M. Clémenceau)

Il faut donc en sortir et pour ce qui concerne cette négociation il faut là aussi en sortir.

D'abord Le Canada, les Etats-Unis et le Mexique ont conclu des accords pour se regrouper sous la bannière de l'ALENA : Question: pourquoi l'UE qui rassemble un certains nombre d'Etats ne négocie t-elle pas avec l'Alena, l'autre bloc économique?

Pourquoi deux accords différents l'un avec le Canada, l'autre avec les Etats-Unis -?

### 4.1. L'OMC

Se pose aussi la question de l'OMC. Prés de 150 Etats ont décidé ensemble que les accords soient désormais globaux et plus bilatéraux. Et nous signons des accords bilatéraux.

Donc, soit il faut les condamner, soit il faut supprimer l'OMC.

Dans les deux cas, il reste indispensable de laisser les Etats, maîtres de leur destin.

Le monde, l'Europe doivent rester basés sur les nations, seules entités à taille humaine et aussi sur les Etats, meilleurs pour les hommes que les banques ou les multinationales

Reste que ces accords possèdent un goût de souffre. Les Etats Unis et la Chine voulaient, il y a peu de temps, se partager le monde. Le fameux G2. Or, qu'on le veuille ou non, ce G2, s'est transformé, comme sous le règne de la guerre froide, en bipolarité qui structure déjà le monde.

- D'un coté la Chine qui voudrait, sur le plan économique, prendre la tête
- De l'autre coté les Etats-unis qui ne semblent pas prêts à gérer la transition de leur hégémonie. D'où peut-être, cette volonté de faire adopter par l'UE et avec l'appui de leurs alliés, placés dans la commission, le traité de libre échange entre Amérique et une partie du continent européen.

Les Chinois ne vont pas accepter les normes, dites occidentales, en réalité anglo-saxonnes que les Américains tentent d'imposer. Les brevets, la culture, le tribunal international, les commissions d'arbitrage international, les commissions d'arbitrages pour les investissements. Bref la panoplie complète du parfait mondialiste américanisé, est mise en place pour freiner la poussée chinoise, ce qui ne peut pas plaire à l'autre partie.

Qu'avons nous à faire dans cette aventure? Ne devons nous pas, comme le fit le Général de Gaulle au temps de la guerre froide dégager la France de l'axe Est-ouest pour l'engager sur un axe Nord-Sud.



## 5. Conclusion

Les Etats-Unis sont peut-être devenus indépendants, ou moins dépendants du pétrole des autres. D'accord, mais la France et même l'Union européenne?

Comme avec l'OTAN, les américains défendent les Etats Unis ils ne nous fourniront pas de pétrole, alors que ferons nous s'ils nous entraînent dans des fâcheries avec les producteurs de pétrole ?

Non, la France pays d'avenir et surtout pas du passé, doit cesser de capituler.

*L'Etat, le patronat, les syndicats ouvriers ont tous baissé pavillon devant l'affaire des normes. Allemandes aujourd'hui elles deviendront américaines demain. Il faut que cela cesse*

C'est à l'Etat de définir les normes, c'est à l'Etat de négocier sur ces normes avec les autres Etats. Seulement il n'existe pas en France de direction des normes, comme il n'existe plus de Commissariat au Plan, comme il n'existe plus de Ministère de l'industrie.

*Nous avons besoins de réinstaller ces outils chez nous et cesser d'emprunter ceux des autres.*

Il faut que des Français réfléchissent au devenir de la France, il faut que les Français se placent derrière leurs experts, qui doivent sentir cette présence, cette volonté politique.

Il nous faut préparer, posséder, présenter des dossiers bien ficelés;

Il faut le retour du politique, il faut une volonté bien trempée, un peuple rassemblé par un projet commun.

Ensuite, si grand que soit le verre que l'on nous tend de l'extérieur, buvons dans le nôtre et trinquons aux alentours.

D'ici là, les traités transatlantiques ne doivent pas être ratifiés, car nous ne pouvons pas confier l'avenir de la France à des tribunaux étrangers à des banquiers internationaux et des multinationales américaines

**Forum Pour la France**

**Henri Fouquereau**